



∴ JOURNÉE ∴

FONDS DE COMMERCE ET BAUX COMMERCIAUX. ACTUALITÉS ET PRATIQUE

AJACCIO

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

09 H - 17 H

IBIS STYLES AJACCIO NAPOLÉON
91 Cours Napoléon,
20000 Ajaccio

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

:: PRÉSENTIEL ::

**VALIDATION
8 H**

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Être avocat



::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Connaître les nouvelles jurisprudences en matière de fonds de commerce (composition, exploitation, cession) et de baux commerciaux (champ d'application du statut, durée, loyer, charges, fin du contrat, etc.)
- Développer les points de vigilance dans la rédaction de contrats de cession de fonds de commerce et de baux commerciaux
- Zoomer sur les principales clauses

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS :

Être avocat

TYPE DE FORMATION : Présentiel

DATE : VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

De 9h00 à 17h00

::: INTERVENANT :::

Mme I. GROSSI,

Professeur à Aix-Marseille Université,

Co-Directeur de l'Institut de Droit des Affaires

DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 8 heures

LIEU DE LA FORMATION :

IBIS STYLES AJACCIO NAPOLÉON

91 Cours Napoléon

20000 Ajaccio

Nombre de places limité à 20

::: PROGRAMME DÉTAILLÉ :::

09 H 00 > 09 H 30

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

::: MATIN :::

ATELIER I - ACTUALITÉS RÉCENTES AUTOUR DU FONDS DE COMMERCE

9 H 30 – 12 H 00

Mme I. GROSSI,

Professeur à Aix-Marseille

Université,

Co-Directeur de l'Institut de

Droit des Affaires

■ Actualités

- Le fonds et son exploitation (la location-gérance)
- Cession et clause d'agrément du bailleur
- Obligations des parties
- Clause de garantie solidaire

■ Pratique rédactionnelle

- Cession du fonds de commerce
- Étapes de la cession d'un fonds de commerce
- Cession et information préalable des salariés
- Droit de préemption commercial
- Promesse synallagmatique de vente d'un fonds de commerce
- Condition de validité : capacité et représentation
- Séquestre
- Formalités subséquentes

12 H 00 > 12 H 30

DÉBATS AVEC LA SALLE

12 H 30 > 14 H 00

DÉJEUNER LIBRE

::: APRÈS-MIDI :::

ATELIER II - ACTUALITÉS RÉCENTES AUTOUR DU BAIL COMMERCIAL

14 H 00 – 16 H 30

Mme I. GROSSI,
*Professeur à Aix-Marseille
Université,
Co-Directeur de l'Institut de
Droit des Affaires*

■ Actualités

- Projet de loi «simplification» et baux commerciaux
- Distinction entre la convention d'occupation précaire et le bail commercial
- Requalification d'un bail dérogatoire en bail commercial
- Charges
- Loyer commercial
- Valeur locative et surface de vente
- Crise sanitaire et clause de suspension du versement des loyers
- Vente de l'immeuble loué et clause de subrogation de l'acquéreur
- Vente du local loué et application dans le temps du droit de préférence du locataire
- Vente d'un local commercial entre SCI
- Congé et offre de renouvellement
- Refus de renouvellement
- La cession de bail

■ Pratique rédactionnelle

- Le bail commercial
- Étapes clés d'un contrat de bail commercial
- Rencontre des parties et négociation
- Formalisation du contrat et principales clauses
- Evolutions du contrat
- Issue du contrat
- Conflits et litiges
- La cession du bail commercial

16 H 30 > 17 H 00

**DÉBATS AVEC LA SALLE ET
CLÔTURE DE LA JOURNÉE**



::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

Ce tarif comprend la journée de formation ainsi que l'accueil café.

| | TARIF* POUR LA JOURNÉE - 8 H | CREDIT D'IMPÔT** | Reste à charge de l'avocat après crédit d'impôt |
|-----------------|---------------------------------|---------------------|--|
| AVOCAT CONFIRMÉ | 130 € | 90,16 € | Moins de 100 € |

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO-EP : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si ce n'est pas déjà déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

FONDS DE COMMERCE ET BAUX COMMERCIAUX - ACTUALITÉS ET PRATIQUE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Département de naissance :
Avocat au Barreau de :
Date de prestation de serment :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

| | | |
|--|---|---|
| Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine | Droit commercial, des affaires et de la concurrence | Droit de l'international et de l'Union européenne |
| Droit du dommage corporel | Droit des sociétés | Droit des étrangers et de la nationalité |
| Droit des assurances | Droit des associations et des fondations | Droit de la santé |
| Droit immobilier | Droit bancaire et boursier | Droit de l'environnement |
| Droit rural | Droit du crédit et de la consommation | Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication |
| Droit du travail | Droit de la fiducie | Droit de la propriété intellectuelle |
| Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale | Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution | Procédure civile |
| Droit pénal | Droit fiscal et douanier | MARD / Médiation |
| Déontologie | Droit des transports | Droit de l'arbitrage |
| Vie professionnelle | Droit public | Droit du sport |

∴ TARIF ∴

TARIF JOURNÉE · 130 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr